

Journaux de connexion à un service internet

Fréquence  Moyens nécessaires  Porte sur le passé : qqes mois à qqes années

De quoi s'agit-il ?

Sur réquisition, un hébergeur, une banque ou un réseau social remet l'historique des adresses IP qui se sont connectées à un compte.

LOG

Qui peut le mettre en œuvre

 [N'importe quel enquêteur](#)

Tutoriels qui réduisent ce risque

 [Connexion internet anonymisée](#)

 [Mails militants](#)

Cette page est incomplète

La rédaction du site se concentre pour le moment sur les tutoriels qui servent à réduire les risques des moyens d'enquête de la police.

La section menace sera complétée pour le mois de janvier.

Les flics peuvent faire une réquisition aux hébergeurs de sites internet, fournisseurs d'adresse e-mail, plateformes de réseaux-sociaux, sociétés de transports, banques, ... pour récupérer l'historique sur plusieurs mois des adresses IP qui se sont connectées à leurs services avec un compte lié à votre identité.

Sans anonymisation appropriée, les flics peuvent remonter au nom du contrat téléphonique ou du fournisseur de connexion internet que tu as utilisé.

— Comment s'en prémunir ?

- Assure-toi d'avoir toujours un VPN de confiance bien configuré, et d'utiliser Tor pour les usages particulièrement sensibles ou risqués : [Connexion internet anonymisée](#)
- Installe Mullvad VPN (5€/mois partageable sur 5 appareils)

2026-03-172026-10-25